

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-CF405

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Battistel, Mme Rabault et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Investissements d'avenir »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche	0	10 000 000
Valorisation de la recherche	0	0
Accélération de la modernisation des entreprises	10 000 000	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe « socialistes et apparentés » souhaite, à travers cet amendement, augmenter de 10 millions d'euros le budget consacré à « l'accélération de la modernisation des entreprises » et tout particulièrement l'action « Grands défi » qui dans le PLF est crédité de 0 €.

Cette absence de financement est d'autant plus regrettable que cette action a vocation à « catalyser la transition écologique et les changements de *business models* technologiques qu'elle emporte »...

Afin de compenser cette dépense supplémentaire, cet amendement prélève un montant équivalant sur le programme 421 « soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche et particulièrement à son action 6 « création expérimentale de société universitaire ».